



Le *Baromètre Entreprises* de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

À partir de 2015, des bases de données plus complètes permettent d'estimer le nombre d'établissements. L'année est donc prise en référence.



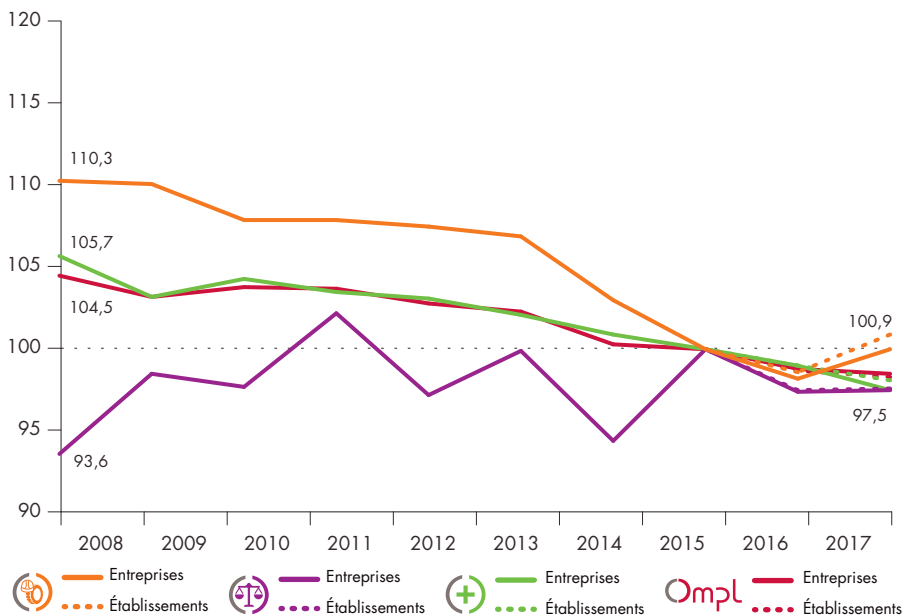
RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du champ de l'OMPL a fortement diminué.

Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employées.

Entreprises et établissements employeurs Évolution annuelle 2008-2017 (base 100 en 2015)



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.



Entreprises employées : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

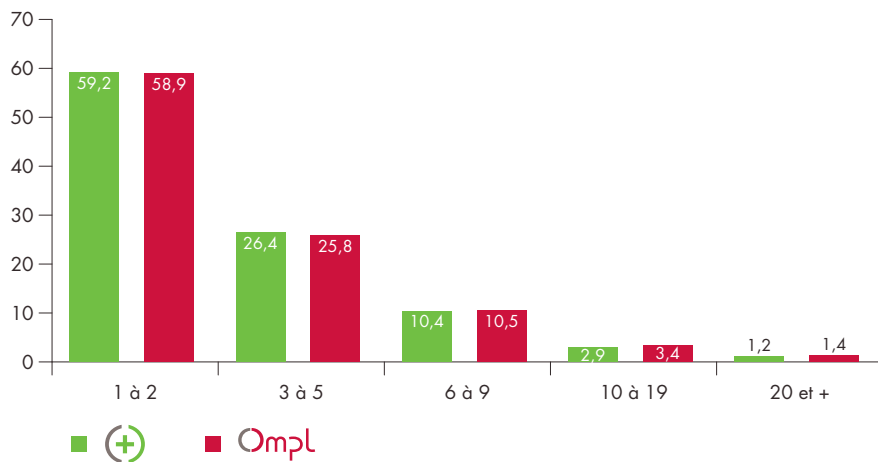
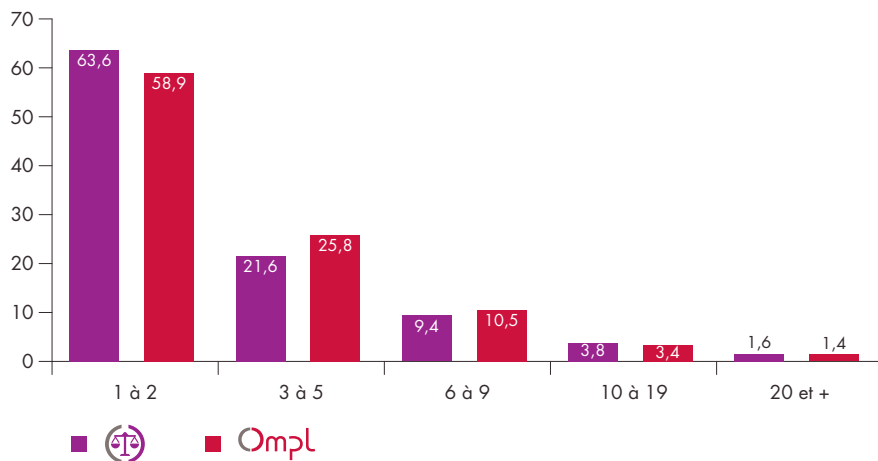
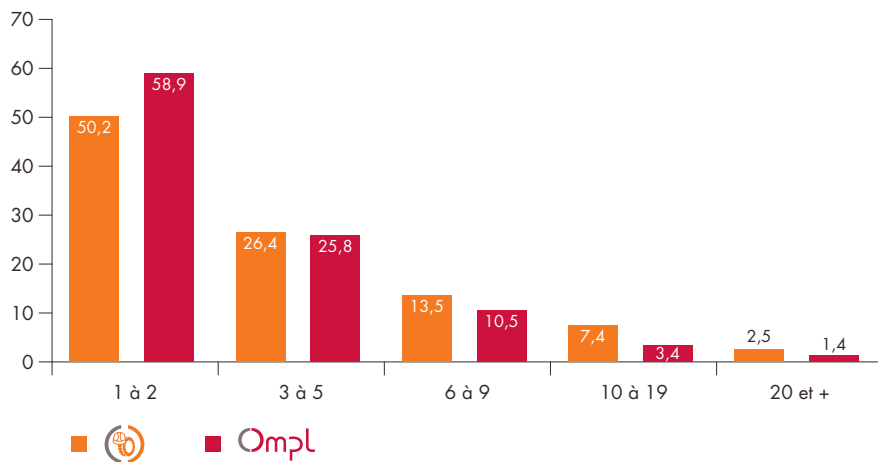


PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Dans le champ de l'OMPL, plus de la moitié des entreprises génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP).

Le secteur juridique et le secteur santé détiennent les plus grandes proportions d'entreprises de moins de trois salariés.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP, %)



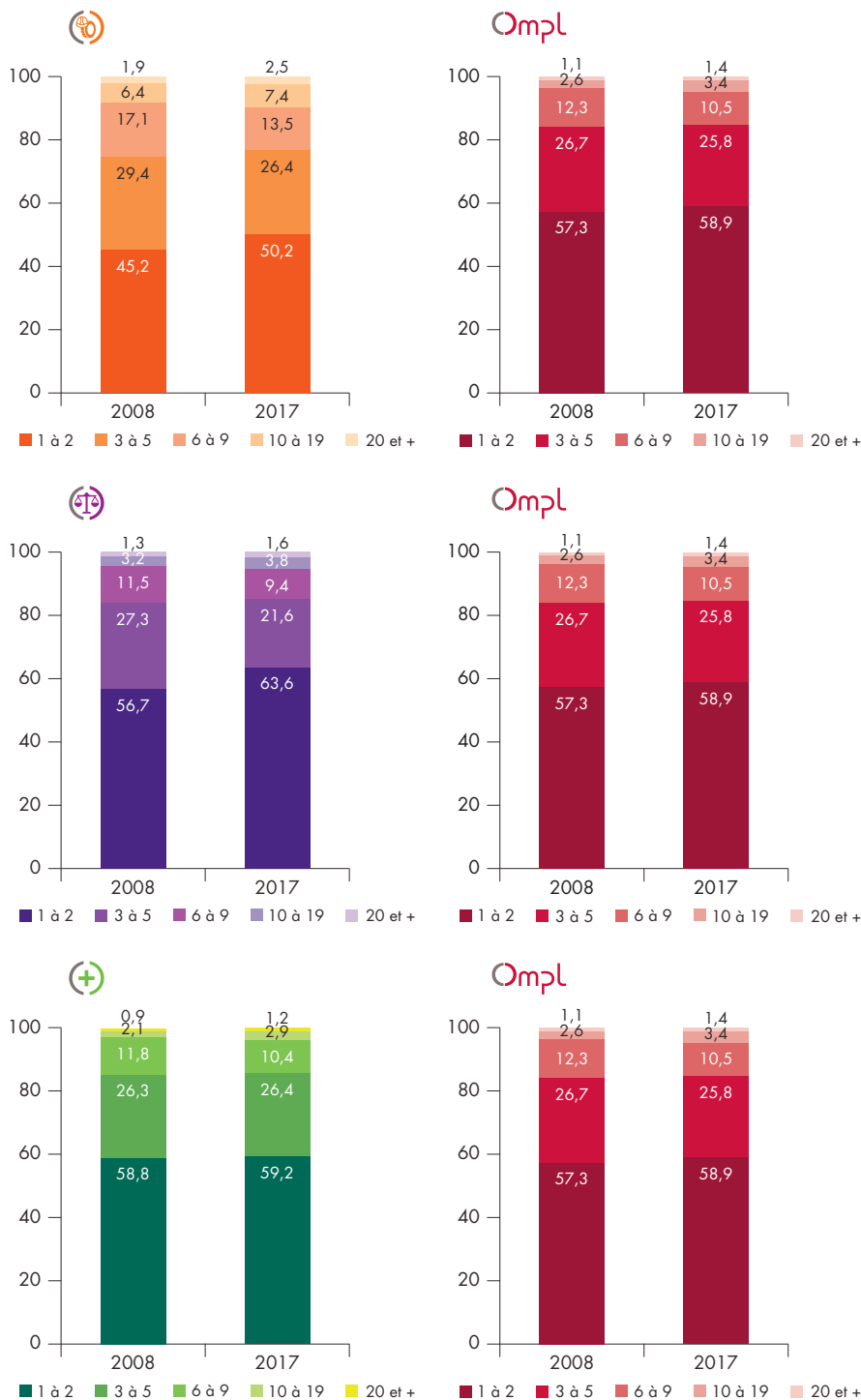
Données au 01/01. Sources : Actaliens, base adhérents, 2018.



ATOMISATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Depuis 2008, le champ de l'OMPL est caractérisé par une diminution notable de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois emplois ETP voient leur part progresser de 1,6 points.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP, %)



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

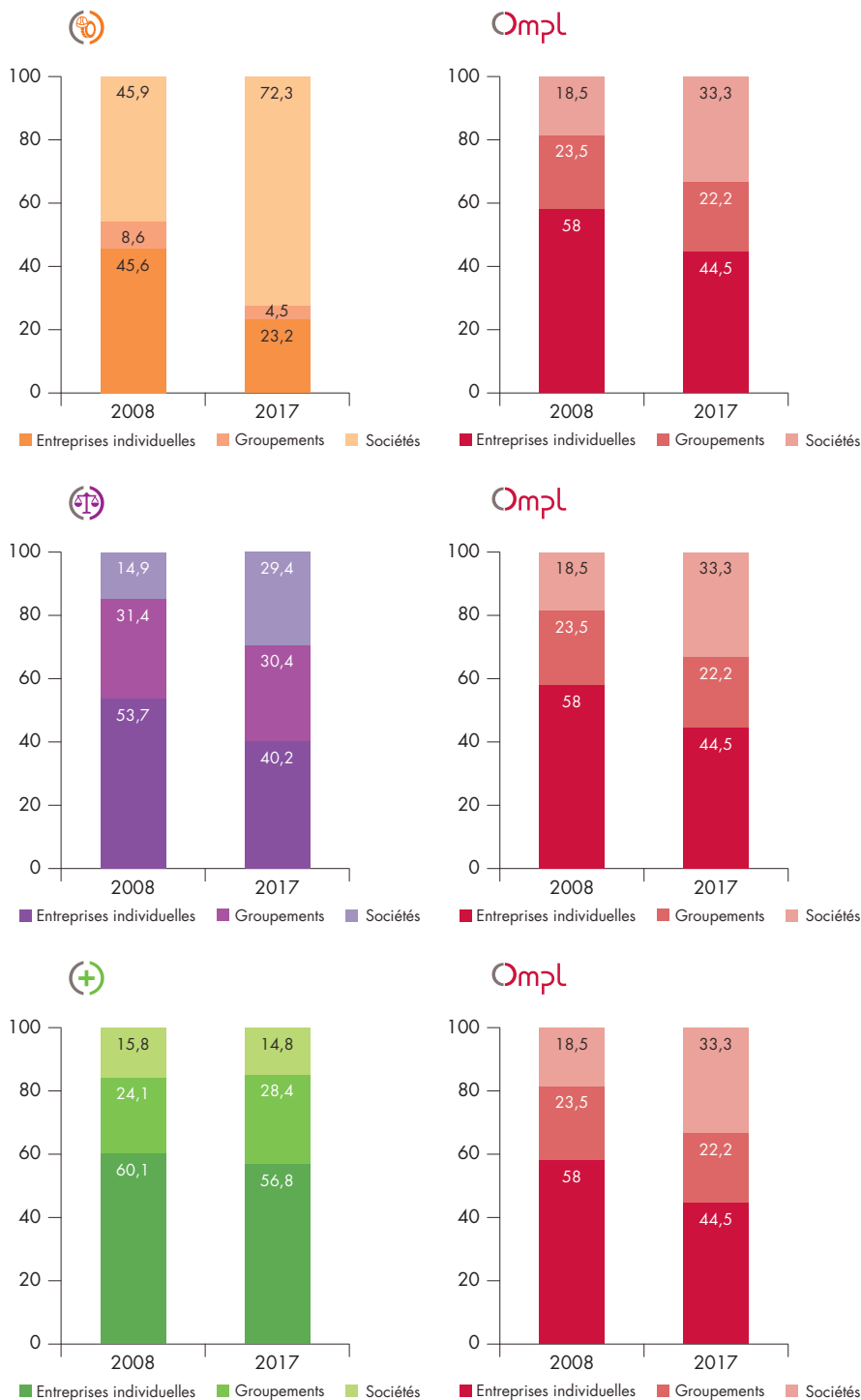


NETTE DÉSAFFECTION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

L'entreprise individuelle est la forme d'entreprise la plus fréquente au sein du champ de l'OMPL.

Cette configuration traditionnelle est néanmoins remise en question par l'accroissement de la part des sociétés qui laisse entrevoir une restructuration du tissu entrepreneurial.

Répartition des entreprises employées en fonction du statut juridique (%)



Données au 01/01. Sources: Actalians, bases adhérents, 2008-2017.